



# Compte Rendu du groupe de travail

## Préparation de rentrée 2024

### à la DSDEN des Landes



#### **Structures divisionnaires COLLEGE:**

On compte moins d'ajustements cette année (solde positif d'1 division) car la DSDEN dit avoir été volontariste sur les ouvertures dès février. Des groupes de spécialité pourront encore être ajustés en terminale en fonction des résultats du BAC.

Au collège d'Amou, l'affectation de 66 élèves en 6eme a permis l'ouverture d'une division.

Au collège Lubet Barbon, La DSDEN ferme une 4eme malgré une prévision de 125 élèves car seulement 107 élèves y sont aujourd'hui affectés. Le DASEN précise qu'il n'a pas voulu supprimer une 3eme car le collège est fragilisé par plusieurs facteurs. Par exemple, le pôle espoir Basket a basculé sur DAX dans le privé mais les élèves baskets ne se sont pas forcément inscrits dans le privé, il s'en félicite. Le DASEN se dit très contrarié par le déplacement du pôle car la décision a été prise par la fédération sans consulter le DASEN, ni le président du Conseil Départemental, ni le Pôle de Basket Landes ! En réponse, le DASEN s'est mis en relation avec la ligue régionale qui a avancé plusieurs arguments : les modalités sur la gestion de l'enseignement ne sont pas respectées et il n'y pas d'unicité des lieux (collège/lycée).

Le DASEN, s'il avait été informé de la problématique, aurait proposé des solutions. La question a été remontée au ministère pour que ce soit une solution provisoire et que l'on en rediscute dans un an vers une structure publique. Un plan de concertation plus large sera effectué l'année prochaine. **La FSU s'associera et dénonce la fuite du pôle espoir vers le privé. La FSU a également interrogé le DASEN sur l'insuffisance des budgets et la ponction de crédits pédagogiques mettant à mal les collèges. Le DASEN n'avait pas connaissance de cette problématique et va se rapprocher de l'établissement.**

Au collège de Labenne, un transfert de la 6eme vers la 5eme permet de donner plus de souplesse. Un travail avec le collège de Capbreton va être fait pour contenir les affectations tardives d'élèves pendant l'été.

**La FSU est intervenue pour appuyer la demande d'ouverture d'une 5eme au collège Dussarat à DAX ainsi que pour dénoncer des effectifs très chargés au collège de Montfort.** Le DASEN précise qu'ils vont attendre l'été et jouer sur les affectations pour rediriger les élèves vers d'autres collèges dacquois pour les inscriptions tardives, bien que des ajustements soient toujours possibles pour ces deux établissements.

#### **Structures divisionnaires LYCEE:**

Au lycée Gaston Crampe, un glissement de la seconde vers la 1ere a été effectué, avec un volants d'heures complémentaires pour pouvoir accueillir les Secondes dans de bonnes conditions.

Une fermeture a lieu en 1<sup>ère</sup> à Parentis-en Born au profit d'une division de 1<sup>ère</sup> à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

#### **Voie technologique**

Sur la voie technologique, il n'existe plus de barème prioritaire pour les élèves déjà inscrits dans le lycée vers la filière technologique de leur propre établissement.

**La FSU a interrogé le DASEN sur la politique d'orientation en STMG et alerté le DASEN sur l'importance de garantir des places dans les secteur de Mont de Marsan pour éviter la possible fuite d'élèves vers le lycée privé Jean Cassaigne.**

Le DASEN confirme que pour l'instant, le nombre d'élèves ayant formulé le vœu 1 STMG pourront être accueillis (soit 104 élèves pour 105 places à Despiou). Sur le département, les prévisions annoncent une baisse de 37 élèves en STMG et il reste des places vacantes à Saint-Vincent-de-Tyrosse. Il a également demandé au lycée privé Jean Cassaigne de faire remonter la réalité de leurs effectifs et s'engage à ne donner les moyens que pour ½ division, rien de plus comme par le passé.

**La FSU a également porté la demande de la diversification de l'offre technologique sur le département, notamment pour la voie ST2S et STI2D alors que les chefs d'établissement tentent des regroupements de divisions.**

Le DASEN porte également le développement de la voie ST2S ( on peut s'interroger peut être pour Tyrosse qui n'a que STMG concernant l'offre technologique) mais confirme que la réflexion sur le regroupement des classes STI2D est en cours sur Tazieff et Borda. Sur ces 2 établissements, le regroupement des spécialités est aussi envisagé en prenant en compte la problématique des déplacements.

Informations diverses sur les affectations en voie technologique : STL Duruy= 17 élèves affectés + 8 élèves sur le département, STMG= -37 élèves sur le département, STI2D= -9 élèves sur le département ( mais le plein sur la dernière créée à Duruy) , STD2A= -2 élèves, ST2S= + 13 élèves, d'où l'augmentation de la capacité à Haroun Tazieff. 10 élèves sont non affectés sur la voie technologique.  
Soit un bilan total départemental de -27 élèves en filières technologiques.

### **Classe PREPA 2NDE :**

Elle sera bien implantée au lycée Borda à Dax. Pour l'instant, on compte 25 candidatures mais le DASEN reste très prudent, c'est sans considération des résultats du Brevet et des choix d'orientation.

### **STAGIAIRES :**

31 supports identifiés (en hausse par rapport à l'année précédente.)

**La FSU dénonce la situation d'un support stagiaire 18h en Arts Plastique qui devra effectuer son service sur 2 établissements séparés de 20km.**

### **CSD CSR**

**La FSU intervient sur plusieurs situations abusives qui impliquent de longs trajets pour les collègues, notamment en allemand et en anglais. La FSU demande également quelles solutions sont envisagées pour promouvoir l'enseignement de l'allemand**

Le DASEN confirme que dans les Landes, il existe volonté de proposer l'enseignement de l'allemand à partir du CM1 comme dans le secteur de Biscarrosse (financé sur les enveloppes 2<sup>nd</sup> degré). Il ajoute que dans le département, on compte 115 compléments de service (-5 par rapport au CSAD de février), soit 6.5% des postes en CS. Il précise que ce chiffre en dessous de la moyenne académique qui s'élève à 8.5%, c'est donc le département susceptible de consommer le plus d'heures postes.

### **PACTE/HSE/IMP**

La FSU et FO interrogent le DASEN sur la politique de dotations des IMP, HSE et briques pacte.

Le DASEN et le SG répondent que ces indemnités sont bien conservées, il y aura des IMP supplémentaires pour la rémunération de la nouvelle mission lutte contre le harcèlement et coordo PIAL.

Les dotations IMP, HSE et pacte arriveront à la rentrée. Les parts de pacte RCD devront représenter au minimum 50% de l'enveloppe globale. Les parts de pacte Projets innovants devront représenter au maximum 10% de l'enveloppe globale. Les HSE pour le RCD risquent d'être en baisse mais pourront être données sur demande, en fonction de projets.

### **Choc des savoirs :**

**La FSU interroge le DASEN, au regard du nombre important de motions contre la réforme et les groupes niveaux, sur la possibilité de voter le principe d'hétérogénéité des classes comme le permet l'article D332-5 du Code de l'Education.**

Le DASEN émet des réserves car ce n'est pas l'esprit de la réforme. Il a retoqué des organisations qui n'étaient pas en accord avec les textes. Il reste néanmoins prudent au regard des échéances électorales qui pourraient apporter des changements d'organisation pour la rentrée.

### **Affectation des TZR**

La FSU et FO sont intervenus pour dénoncer la volte face dans l'affectation des professeurs TZR qui se retrouvent en dernier lieu après les contractuels, que le Rectorat cherche à fidéliser ces derniers. Le DASEN a pris note, a indiqué que cela relevait de la compétence académique, et fera donc remonter au niveau du Rectorat. La FSU a rappelé la réalité du quotidien des TZR, cinquième roue du carrosse dans la reconnaissance professionnelle, dans la reconnaissance indemnitaire et dans la reconnaissance sociétale.

**La FSU indique qu'un courrier a été envoyé à Madame la Rectrice. La FSU a également dénoncé la publication d'une annonce sur France Travail pour un support vacant en STMS alors même qu'un personnel TZR est disponible pour assurer ces heures. Lire l'article complet sur le site du Snes-FSU Bordeaux :**

**<https://www.bordeaux.snes.edu/Modalites-d-affectation-des-TZR-a-la-rentree-2024.html>**